

Baulmes - Vuitebœuf  
Rances - Champvent  
Essert-s.-Champvent  
Valeyres-s.-Rances  
Villars-s.-Champvent  
Vugelles-La Mothe  
Sergey - L'Abergement  
Method - Suscévaz  
Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

## Rédaction et publicité:

Greffé municipal, 1446 Baulmes  
Tél. 024 459 15 66  
Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

## CÉLÉBRATIONS

Dimanche 5 octobre 2025

<b>Église de Lignerolle</b>	10 h 00	Célébration en familles spéciale activités enfance (scout, quartier libre). A. Ledoux.
<b>Église de L'Abergement</b>	10 h 00	Culte. P.-O. Heller.
<b>Temple de Vugelles</b>	10 h 00	Culte. Cène. D. Fell.
<b>Église de Method</b>	10 h 00	Culte. Animation pour les enfants. Apéritif. A.-C. Rapin.
<b>Temple de Grandson</b>	10 h 00	Culte familles. Cène. O. Bader.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes

Venez découvrir les activités du Conseil général et de la Municipalité.

Vous aurez également l'occasion d'échanger et de poser toutes vos questions.



## LIGNEROLLE

### Conseil communal - Convocation

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux sont convoqués, pour la prochaine séance du Conseil communal, le:

**lundi 6 octobre 2025, à 20 h 00,  
à la salle villageoise**

#### Voici l'ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du dernier PV.
3. Point de situation concernant les sujets en cours.
4. Communications de la Municipalité.
5. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Lionel Favre.

*Le bureau du Conseil*



## BAULMES

www.baulmes.ch

### Société de tir sportif Misterdam Baulmes

**Dates des tirs 300 mètres 2025**

**OCTOBRE**

**Samedi 4.10 13h30 - 17h30**

*Tir de clôture interne*

**Samedi 11.10 13h30 - 17h30**

*Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens*



## VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

### Demande de permis de construire (P) 372

**CAMAC N°:** 244341

**Compétence:** (ME) Municipale État

**Parcelle N°:** 313

**ECA N°:** 138

**Coordonnées (E/N):** 2533005/1183915

**Nom de la Commune:** Vuitebœuf

**Nature des travaux:** Transformations

**Description de l'ouvrage:** Transformation d'une maison et création d'un logement supplémentaire.

**Situation:** Grand'Rue de Peney 5

#### Note de recensement architectural: 4

**Propriétaires:** Perrin Laetitia et Nicolas, Degiez Isaline et Gaël, Valceschini Claudio et Emilie

**Promettant acquéreur:** --

**Droit distinct et permanent:** --

**Auteur des plans:** Wyss Paulina, CP2G Architectes

**Demande de dérogation:** --

**Particularité:** Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie.

**L'enquête publique est ouverte du 27.09.2025  
au 26.10.2025.**

*La Municipalité*



## VALEYRES SOUS RANCES

### Tirs du mois d'octobre 2025

**Samedi 11 octobre 2025, le matin**

*Tirs - Abbaye de la Ligue vaudoise*

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs. la Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non-observation de cet avis.

*La Municipalité*

### À vos agendas! Élections communales 2026

Une assemblée communale aura lieu:

**lundi 17 novembre 2025 à 20h00**

**à la grande salle de Valeyres-sous-Rances**

*La Municipalité*

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Lignerolle

**Compétence:** (ME) Municipale État

**Réf. communale:** 06/25

**CAMAC N°:** 243006

**Parcelle N°:** 143

**ECA N°:** 74

**Coordonnées (E/N):** 2524965/1177005

**Nature des travaux:** Changement ou nouvelle destination des locaux. Transformation du bâtiment ECA N° 74, aménagement d'une garderie.

**Situation:** Rue du Collège 3

**Note de recensement architectural:** 3

**Propriétaire, promettant, DDP:** Commune de Lignerolle

**Auteur des plans:** Francfort Sylver, Erbat Architectes SA

**Demande de dérogation:** Le projet déroge à la limite des constructions du 2 octobre 1981 (état existant).

**Particularités:** --

**Enquête publique ouverte du 27.09.2025 au 26.10.2025.**

**SANI-BOIS** Sàrl  
*Maîtrise fédérale*

Lutte contre les nuisibles  
 Guêpes - fourmis - cirons  
 Fouines - rongeurs  
 Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments  
 Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch



**vide  
 Grenier  
 Method**

**Samedi  
 4.10.2025**

**9h  
 16h**

**25<sup>ème</sup>  
 édition**

**30.-  
 la table**

Pour tout renseignement ou pour  
 réserver une table : Dominique Meier  
 079 403 93 01 - info@letimatou.ch

Lieu : Grande salle de Method  
 Petite restauration et boissons





**Don  
 du sang**

Rejoignez-nous  
**le mercredi  
 8 octobre 2025  
 de 17h00 à 20h00**  
**à la salle des Fêtes,  
 rue du Stand 2  
 à Baulmes**

*Ma Vie, Ton Sang*

**GENERAL STORES**

**Stores  
 Vente - Réparation**  
 Patrik Jaccard  
 Ruelle de la Tuilière 6  
 1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants  
 Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores  
 intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

## Pensez aux moustiquaires !

**Avec Général Stores, les insectes restent dehors**

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

**Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch**



## OPÉRATION JUS DE POMME 2025

**Journée de soutien pour l'école de musique**

**Samedi 4 octobre 2025 de 10 h à 16 h**  
**Salle des Fêtes de Baulmes**

11 h 30 Concert des Cadets

Marché des artisans locaux

Vente jus de pomme

Petites restaurations



École de Musique Champvent-Baulmes  
 champvent-baulmes.multisite.ch

## Sécurité incendie dans les voies d'évacuation

En cas d'incendie, les entrées du bâtiment, les cages d'escalier, les paliers intermédiaires, les vestibules et les couloirs deviennent des voies d'évacuation pour les habitants. Pour les pompiers, les secours ou la police, en revanche, ce sont des voies de sauvetage. Il est donc important que ces zones soient sûres et dégagées de tout matériau combustible.

### Top 3 des conseils du CIPI

- Maintenir dégagés les cages d'escalier et les couloirs
- Conserver une largeur de passage de 1,20 m.
- Ne pas entreposer de matériaux combustibles.

### Règles pour les voies d'évacuation

- Les entrées du bâtiment, les cages d'escalier, les paliers intermédiaires, les espaces de rangement sous les escaliers ainsi que les vestibules et les couloirs doivent être dégagés et être praticables de manière sûre à tout moment. Ils ne doivent pas servir à d'autres usages. Ainsi, un appartement ne peut pas être étendu dans la cage d'escalier.
- La largeur de passage ne doit pas être réduite et elle doit être d'au moins 1,20 m.
- Les portes d'entrée du bâtiment doivent pouvoir être ouvertes à tout moment sans clé dans le sens de fuite.
- Les objets tels que les poussettes, les vélos, les meubles et les penderies n'ont rien à faire dans la cage d'escalier.
- Pas d'entreposage de matériaux combustibles tels que du vieux papier, du bois de chauffage ou des bouteilles de gaz.
- Les aménagements supplémentaires, les revêtements de plafond, de paroi et de sol, les décorations, les grands tableaux, etc. en matériaux combustibles ne sont pas autorisés.
- Ne laissez pas de flammes nues, comme des bougies allumées.
- Les extincteurs doivent être utilisables sans entrave à tout moment et doivent être entretenus périodiquement conformément aux instructions du fabricant.
- Les propriétaires et les locataires sont tenus de veiller à ce que ces règles soient respectées.



## Concert

Baulmes, Hôtel de Ville  
Vendredi 10 octobre 20h15

Carte blanche  
jeunes musiciennes

Néomie Burkhard  
Clara Petermann

Lauréates du prix de musique du Collège de Montchoisi-Orbe, promotions juin 2025

Chanson

Voix, piano, guitare



Entrée libre - collecte

Org.: Association culturelle de Baulmes et environs <http://baulmes-culture.ch>



BIEN OBSERVER

Attention, chemin de l'école

Observer / Ralentir / S'arrêter

**Tolérés**

Dans les bâtiments élevés, aucun objet personnel ne doit être déposé dans les voies d'évacuation.



Dans les bâtiments de moindre hauteur, les objets suivants sont tolérés

- Paillassons.
- Un petit nombre de photos.
- Pour chaque appartement : un meuble à chaussures fermé, fixé au mur, en matériau incombustible.
- Porte-parapluies.

La largeur de passage libre d'au moins 1,20 m doit être garantie.

La gérance ou le propriétaire peuvent imposer des règles plus strictes.

**Non autorisés**

- Étagères à chaussures en matériau combustible.
- Penderies, armoires.
- Vieux papier, bois de chauffage, poubelles, etc.
- Décorations combustibles telles que

des rideaux.

- Revêtements de paroi et de plafond combustibles.

**Autres points importants**

- Pour votre propre sécurité, assurez-vous que vous n'entravez pas le passage.
- Veillez à ce que les issues de secours et les voies d'évacuation soient toujours dégagées et praticables de manière sûre.
- Gardez les portes de la cage d'escalier toujours fermées.
- Dans les situations d'urgence, les mains courantes constituent une aide précieuse pour éviter les accidents dans les escaliers, notamment pour les personnes âgées, handicapées ou à la démarche mal assurée. Veuillez observer les règles en vigueur concernant les mains courantes et les cages d'escalier.

Source: [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)



**CIPI**  
Centre d'information pour  
la prévention des incendies

« Mêlez-vous de nos oignons ! »



**22<sup>e</sup> Fête de l'Oignon**  
**Samedi 11 octobre 2025**  
**1445 Vuiteboeuf**



**10 h 00 - 18 h 00**  
**Au centre du village**

**Marché artisanal et produits du terroir**  
**Jeux - Restauration - Animations**

[fetedeloignon.ch](http://fetedeloignon.ch)

« L'oignon fait la force ! »